BILAN 2011

Plan de gestion des matières résiduelles
de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.



ISBN 978-2-923826-09-7
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 2

1. La mise en contexte 2

2. Les objectifs du Bilan 2011 4

3. Le bilan des mesures prévues au PGMR 4

3.1 L'état d'avancement des mesures 4

3.2 Les principales réalisations 6

3.2.1 Les nouveaux services municipaux mis en place 6

3.2.2 Les comités de suivi 8

3.2.3 La communication et la sensibilisation 8

4. Le bilan quantifié de la gestion des matières résiduelles 11

5. Les projets et les objectifs pour 2012 15

Conclusion 16



Introduction

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) Rive-Nord a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil de la CMQ le 16 décembre 2004. Approuvé par le gouvernement du Québec, il est entré en vigueur en avril 2005. Ce Plan prévoit la production annuelle d'un bilan de la gestion des matières résiduelles pour le territoire de la CMQ Rive-Nord.

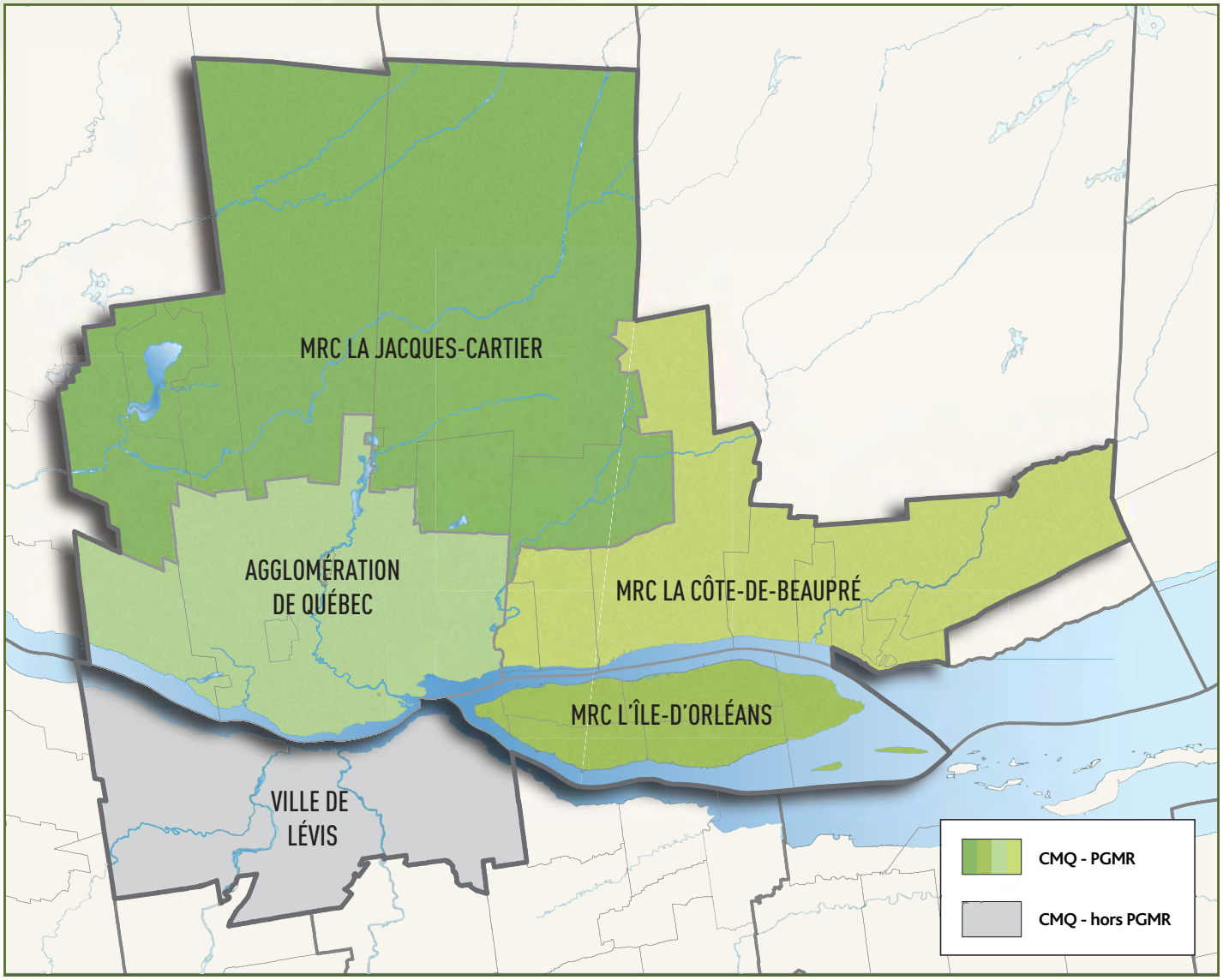
Cette cinquième édition du bilan vise à mesurer l'évolution de la région vers l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Après avoir tracé le portrait du contexte régional (chapitre 1) et présenté les objectifs du Bilan 2011 (chapitre 2), le présent texte fait état des principales mesures prévues au PGMR et de leur état d'avancement au 31 décembre 2011 (chapitre 3). Le bilan quantifié de la valorisation des matières résiduelles pour chacune des composantes de la CMQ Rive-Nord (chapitre 4) et une présentation des projets et des objectifs pour l'année 2012 (chapitre 5) suivent et complètent le bilan.



1. La mise en contexte

Le territoire de la CMQ comprend 28 municipalités, à savoir Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures (l'agglomération de Québec), Lévis de même que les 24 municipalités comprises sur le territoire des municipalités régionales de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans. Lévis ayant son propre PGMR, l'actuel Bilan 2011 ne traite que du territoire de la CMQ Rive-Nord (27 municipalités).

Territoire de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord



Plus de 620 000 personnes vivaient sur ce territoire en 2011, soit près de 45 000 personnes de plus qu'au cours de l'année de référence du PGMR de la CMQ Rive-Nord (2002). Cette population est répartie dans environ 287 000 logements, avec des densités qui varient considérablement entre les portions urbanisées et rurales du territoire.

En ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, la CMQ est responsable de la planification, du suivi et de la coordination de la mise en œuvre du PGMR. Les matières résiduelles sont gérées par les municipalités qui ont la responsabilité d'appliquer le PGMR. Certaines municipalités ont délégué cette gestion à leur MRC, comme à l'île d'Orléans, ou à une régie, comme c'est le cas de quatre municipalités du secteur ouest de la MRC de La Jacques-Cartier (Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Shannon) qui se sont jointes à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

2. Les objectifs du Bilan 2011

L'article 53.9 de la Loi sur la qualité de l'environnement exige l'élaboration et l'application d'un programme de suivi et d'atteinte des objectifs du plan de gestion. Le PGMR de la CMQ Rive-Nord prévoit, dans sa section 8.1, la réalisation d'un rapport régional annuel de suivi du Plan. Ce rapport doit notamment comprendre les éléments suivants :

- Une vue d'ensemble des mesures et des programmes implantés pendant l'année sur le territoire;
- Le détail des rendements et des performances de chaque programme et l'état de progression vers chacun des objectifs du plan de gestion, et ce, en détaillant les rendements obtenus pour chacune des municipalités. Au minimum, les performances et les rendements suivants doivent être établis :
  - Taux de rendement de la collecte sélective, en kilogramme par personne par an;
  - Taux annuel de mise en valeur des matières valorisables, par type de matière, en tenant compte des taux de rejets des infrastructures de valorisation, en pourcentage par rapport au total des matières valorisables disponibles;
  - Taux de participation à la collecte sélective ou à la collecte à trois voies, en ce qui a trait au pourcentage de résidences participantes (au moins une semaine sur quatre) par rapport au total des résidences desservies;
  - Taux global de diversion des résidus (pourcentage de matières valorisées sur le total des résidus générés);
- Les dépenses engagées par les organismes municipaux en gestion des matières résiduelles.

Le présent bilan traite des mesures mises en place et des rendements obtenus pour la gestion des matières résiduelles par les municipalités depuis la mise en œuvre du Plan. L'année 2002 est intégrée à l'analyse du bilan à titre de valeur de référence initiale. Les coûts n'ont pu être compilés faute de données disponibles. Les taux de mise en valeur par type de matière ne sont pas disponibles, les centres de tri ne pouvant fournir ces données à la CMQ. De plus, les mécanismes de suivi nécessaires n'étant pas encore en place, le taux de participation aux différentes collectes n'est pas disponible à ce jour.

Réalisé grâce à la collaboration des villes et des MRC concernées, le cinquième bilan du PGMR porte sur l'année 2011. Il fait état des mesures importantes mises en place par les municipalités ainsi que des quantités de matières valorisées. Un raffinement des méthodes de collecte et de compilation des données de base a été appliqué pour 2011 et pour toutes les années antérieures, ce qui a pour effet de diminuer les taux de diversion présentés dans les bilans précédents. Toutefois, ces données présentent un portrait plus juste de la réalité.

3. Le bilan des mesures prévues au PGMR

3.1 L'état d'avancement des mesures

Le tableau 1 présente l'état d'avancement de l'ensemble des mesures prévues au PGMR de la CMQ Rive-Nord. La plupart des mesures déjà instaurées l'ont été au cours des années 2006 et 2007, l'actuel PGMR n'étant entré en vigueur qu'en avril 2005. Au 31 décembre 2011, plusieurs mesures étaient réalisées. Les mesures qui accusent un retard, soit celles à venir ou en cours, sont essentiellement reliées à la mise en place de politiques municipales, à l'adoption de règlements municipaux, à la gestion des matières organiques, à la collecte des multilogements et à la diminution de la fréquence de la collecte des ordures.

TABLEAU 1
État d'avancement des mesures prévues au PGMR de la CMQ Rive-Nord

Mesures prévues	Échéancier prévu	État d'avancement au 31-12-11
RÉDUCTION À LA SOURCE		
Subventions aux composteurs domestiques et promotion de l'herbicyclage	En continu	En continu
Campagne sur la réduction à la source	En continu	En continu
MISE EN VALEUR DES MATIÈRES RECYCLABLES		
Préparation du devis de référence pour la collecte	2004	Réalisé
Augmentation de la capacité au centre de tri	2005	Réalisé
Achat de bacs roulants + implantation d'une nouvelle méthode de collecte	2005 à 2008	Réalisé
Étude pour sélectionner les ICI qui seront desservis par la collecte municipale	2005	Réalisé
MISE EN VALEUR DES MATIÈRES PUTRESCIBLES		
Extension de la collecte des résidus verts sur tout le territoire urbanisé	2005	En cours
Préparation du devis de référence pour la collecte à 3 voies	2004	En cours
Étude de sélection des secteurs pour l'implantation préliminaire de la collecte à 3 voies	2005	Réalisé
Implantation préliminaire dans les secteurs unifamiliaux, 2 à 5 logements et ICI sélectionnés	2005-2006	Réalisé
Implantation complète dans les secteurs unifamiliaux et ICI sélectionnés	2007	À venir
Implantation complète dans les unités de 2 à 5 logements	2008	À venir
Implantation complète dans le secteur des multilogements	2009 et +	À venir
Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marché pour le compost	2004	Réalisé
Sélection de la technologie de compostage et localisation du centre de compostage	2005	Réalisé
Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage	2006-2007	En cours
MISE EN VALEUR DES ENCOMBRANTS, DES TEXTILES ET DES MATÉRIAUX SECS D'ORIGINE DOMESTIQUE		
Mise en œuvre de la table de travail sur le financement des entreprises d'économie sociale	2004-2005	Arrêt des travaux
Implantation de 11 écocentres	2005-2006	En cours
RÉCUPÉRATION DES RDD		
Implantation des dépôts de RDD dans les écocentres	2005-2006	Réalisé
ÉLIMINATION DES ORDURES		
Études et travaux de modernisation de l'incinérateur	En continu	En cours
Aménagement des cellules du LET de la Ville de Québec à Saint-Joachim	En continu	Réalisé
Essais de réduction de fréquence de collecte des ordures lorsqu'il y a une collecte à 3 voies	2005-2006	À venir
Mise en œuvre des comités de vigilance au LET et à l'incinérateur	2004-2005	Réalisé
Création d'un fonds pour le comité de vigilance de l'incinérateur d'un million de dollars afin d'améliorer l'intégration de l'incinérateur dans le milieu urbain	En continu	Réalisé
GESTION DES BOUES		
Étude sur le mode de réception des boues de fosses septiques qui s'ajouteront aux boues de la Ville de Québec	2005	Réalisé
Préparation du devis de référence pour la collecte des boues de fosses septiques	2005	Réalisé
Implantation de la collecte municipale des boues de fosses septiques	2006-2007	En cours
Implantation de la valorisation d'une partie des boues séchées et déshydratées	2006-2007	En cours
POLITIQUES MUNICIPALES		
Préparation et adoption des politiques municipales internes en lien avec la gestion des matières résiduelles		2005 En cours
RÉGLEMENTATION		
Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les RDD aux ordures	2007	En cours
Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures	2006-2007	En cours
Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les résidus verts aux ordures	2007	En cours
SUIVI ET BILANS		
Développement d'indicateurs de réduction à la source	2005	À venir
Développement et implantation du système de suivi du Bilan	2005	Réalisé
Production des bilans annuels	En continu	Réalisé
Révision quinquennale du PGMR	2009	À venir
Mise en place du comité communautaire de suivi du PGMR	2005	Réalisé
PLAN DE COMMUNICATION		
Information, sensibilisation et éducation correspondant à 5 $/porte	En continu	En continu

3.2 Les principales réalisations

3.2.1 Les nouveaux services municipaux mis en place

Depuis l'entrée en vigueur du PGMR, les municipalités ont développé de nombreux services désormais offerts aux citoyens dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Leur mise en place a évidemment permis de détourner de l'enfouissement ou de l'incinération certaines quantités de matières. Le bilan quantifié sera l'objet du chapitre 4.



Jérôme Laferrière, CMQ

Matières recyclables

La filière des matières recyclables a connu d'importantes avancées depuis la mise en place du PGMR. Toutes les municipalités du territoire desservent depuis plusieurs années déjà leurs citoyens par une collecte sélective. En 2002, les quantités ainsi collectées étaient d'environ 27 000 tonnes. En 2011, elles totalisaient près de 54 871 tonnes (graphique 2).

En plus de l'implantation de la collecte sélective, les municipalités ont procédé à la distribution de bacs de grande capacité (365 litres). Il est généralement estimé que le passage du bac de 65 litres au bac de 365 litres permet de collecter 40 % plus de matières recyclables. Ce changement touche l'ensemble du territoire, dans la mesure cependant où il était possible d'implanter de tels bacs dans les secteurs à haute densité. Cette mesure a permis d'augmenter significativement les quantités de matières recyclées.

Les municipalités ont procédé à la distribution de bacs de grande capacité (365 litres). Il est généralement estimé que le passage du bac de 65 litres au bac de 365 litres permet de collecter 40 % plus de matières recyclables. Des solutions devront cependant être développées pour desservir les logements ayant peu d'espace pour disposer d'un contenant de récupération.

Cependant, des solutions devront être développées pour desservir les logements ayant peu d'espace pour disposer d'un contenant de récupération, une situation qui prévaut dans les secteurs à haute densité. D'autre part, le parc immobilier des secteurs de haute densité est constitué à forte majorité de multilogements. Ces immeubles sont l'objet de préoccupations pour le comité de suivi du PGMR. Le comité est chargé d'étudier les problèmes et de proposer des solutions.

Malgré les gains importants observables au cours des premières années de mise en œuvre du Plan, la quantité de matières recyclées diminue sensiblement depuis 2008.

Matières organiques

Dans la filière des matières organiques, les actions municipales des dernières années ont à la fois permis d'appuyer le compostage domestique et communautaire et de développer des collectes spécifiques pour les résidus verts. Ces mesures ont eu un impact important sur la réduction à la source de même que sur l'évolution des perceptions à l'égard du compostage domestique.

L'ensemble des municipalités a mis en place des collectes qui ciblent un ou plusieurs types de résidus verts : sapins de Noël, feuilles d'automne, collectes hebdomadaires de l'ensemble des résidus verts durant l'été. Depuis 2005, l'herbicyclage, une nouvelle mesure non inscrite au PGMR, a fait l'objet de promotions auprès des résidants du territoire de la CMQ Rive-Nord. Celle-ci consiste à laisser les rognures de gazon au sol et profiter des processus de décomposition naturels qui se chargeront de transformer les rognures en fertilisant pour la pelouse.

L'ensemble des municipalités a mis en place des collectes qui ciblent un ou plusieurs types de résidus verts. Des projets pilotes de collecte de matières organiques ont également été menés de 2007 à 2009 dans chacune des MRC et dans la ville de Québec. Les résultats obtenus ont permis de préciser le mode de collecte à retenir, le type de contenant à favoriser ainsi que la sorte de traitement à privilégier en fonction du territoire couvert.



Ville de Québec

Des projets pilotes de collecte de matières organiques ont été menés de 2007 à 2009 dans chacune des MRC et dans la ville de Québec. Ces projets pilotes visaient à favoriser la participation des citoyens, à maximiser la qualité des matières collectées et à minimiser les coûts de collecte. Les résultats obtenus ont permis de préciser le mode de collecte à retenir, le type de contenant à favoriser ainsi que la sorte de traitement à privilégier en fonction du territoire couvert. Les résultats ont également confirmé la disponibilité des matières requises pour implanter un équipement de traitement des matières organiques. Le projet pilote de la Ville de Québec, qui dessert environ 4 000 foyers, s'est poursuivi jusqu'à la fin du présent exercice 2011.

Les études préparatoires, tant en ce qui concerne le site des futures installations que les méthodes utilisées, sont en voie d'être terminées en 2012. La mise en œuvre d'une usine de biométhanisation et d'un centre de compostage pour le traitement des matières organiques putrescibles produites, y compris les boues, serait la solution retenue par la Ville de Québec. La conception de l'usine et du centre de compostage est en cours pour une mise en service vers 2014.

Encombrants, matériaux secs et résidus domestiques dangereux (RDD)

Avant l'entrée en vigueur du PGMR, les municipalités collectaient les encombrants et les matériaux secs environ deux fois par année, parfois plus fréquemment sur demande des citoyens. Certaines le faisaient à même la collecte régulière des ordures. Ces résidus étaient alors systématiquement destinés à l'enfouissement. Le projet de construire et de mettre en service 11 écocentres, comme il est proposé au PGMR, a été révisé en un total de 10 écocentres et de 6 points de service. En 2011, la population de la CMQ Rive-Nord est désormais desservie par 9 écocentres répartis sur l'ensemble du territoire : 7 sur celui de l'agglomération de Québec et 2 pour la MRC de La Jacques-Cartier. Un dixième écocentre sera construit entre 2012 et 2014 sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Il sera relié à 6 points de service dont 4 sont déjà en activité.

Avant l'entrée en vigueur du PGMR, les municipalités collectaient les encombrants et les matériaux secs environ deux fois par année. Ces résidus étaient systématiquement destinés à l'enfouissement. En 2011, la population de la CMQ Rive-Nord est désormais desservie par 9 écocentres répartis sur l'ensemble du territoire.

Le réseau d'écocentres qui s'est développé au cours des dernières années facilite de plus en plus la mise en valeur des encombrants, des textiles et des matières du secteur construction, rénovation, démolition (CRD) d'origine domestique et permet d'offrir une accessibilité équitable à tous les citoyens. Le développement de ce réseau semble d'ailleurs être cohérent avec l'augmentation des quantités de CRD et d'encombrants valorisées observée au graphique 2 du prochain chapitre.

Dans la foulée de l'installation de nouveaux écocentres et de la modernisation des anciens, des dépôts de RDD ont été implantés. Nos rapports sont positifs à ce sujet et l'on peut conclure que les écocentres répondent aux objectifs.

3.2.2 Les comités de suivi

Afin d'assurer un suivi régulier de la gestion des matières résiduelles sur le territoire, divers mécanismes de surveillance sont prévus au PGMR ainsi que dans la réglementation provinciale.

Les comités de vigilance ont poursuivi leurs mandats reliés aux infrastructures d'élimination que sont l'incinérateur et le lieu d'enfouissement technique. Les réunions des comités de l'incinérateur et du lieu d'enfouissement technique se déroulent à un rythme de quatre à cinq par année. La composition des comités est décrite par règlement afin de garantir la représentativité des divers groupes impliqués. Ces comités permettent aux intervenants du milieu de prendre connaissance des opérations et des performances des équipements majeurs de la Ville de Québec et de s'assurer de la conformité de la gestion des matières résiduelles en vertu des lois et des règlements. Deux sites Internet diffusent l'information provenant de ces comités et assurent ainsi un processus de transparence auprès des citoyens.

Le comité communautaire de suivi de la mise en œuvre du PGMR a également poursuivi ses activités. Ce comité a été mis sur pied en 2007. Il est composé de membres provenant des secteurs municipal, économique, social et environnemental. Il a pour objectifs principaux d'informer les intervenants régionaux sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PGMR et de faire des recommandations aux municipalités et aux autorités de la CMQ.

3.2.3 La communication et la sensibilisation

En plus des opérations sur le terrain, la sensibilisation, l'information et l'éducation sont des actions essentielles à la mise en œuvre du PGMR. Les activités de communication sur la gestion des matières résiduelles sont réalisées soit par les municipalités, les MRC ou la CMQ.

Campagnes locales d'information

Comme le prévoit le PGMR, il appartient aux villes et aux municipalités du territoire d'assurer l'implantation des différents services liés à la gestion des matières résiduelles et d'en faire la promotion. Graduellement, les municipalités ont ainsi implanté divers programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation en lien avec les services offerts. Ces campagnes locales favorisent l'acceptabilité sociale des mesures mises en place et la participation des citoyens aux programmes.

Le PGMR prévoyait qu'une somme totale de 5 $ par porte serait dépensée par les municipalités et la CMQ en activités de communication. Même si ce montant n'a pas été atteint, d'importants efforts ont été consentis pour accroître la sensibilisation du public à la nécessité d'une plus saine gestion des matières résiduelles et pour fournir de l'information aux résidants sur les divers services municipaux offerts.

Dans chacun des arrondissements de la ville de Québec, un calendrier annuel présentant l'horaire des collectes de matières recyclables, d'ordures et de résidus verts est distribué dans tous les foyers. De plus, par le biais du journal *Ma Ville – D'un arrondissement à l'autre*, la Ville transmet également de l'information générale sur les diverses collectes. Des articles sur les nouveaux services et sur les dossiers d'actualité en lien avec les matières résiduelles y sont également présentés.

Toute cette information est également disponible sur le site Internet de la Ville. Un outil de recherche permet aux résidants de connaître l'horaire des différentes collectes en fonction de leur adresse civique. Des pages d'information sur les matières organiques, les écocentres et les matières recyclables permettent de renseigner la population sur les débouchés et le devenir des matières collectées. Des outils ont également été développés sur Internet afin de faciliter les demandes de contenants de recyclage, par exemple. Le Guide du tri, disponible en format papier ou directement sur Internet, a été créé afin d'aider le citoyen à choisir la meilleure option de valorisation des matières dont il désire se départir.

Municipalités et MRC utilisent divers moyens pour faire connaître les services offerts aux citoyens: distribution de calendriers annuels de collecte, utilisation des journaux municipaux et régionaux, formations sur le compostage domestique, sites Internet, sensibilisation dans les instituts d'enseignement, les expositions, etc.

La Ville de Québec réalise également, de manière récurrente, des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation pour encourager la population à faire le tri des matières pour en détourner le maximum de l'élimination (réduction à la source, matières recyclables, matières organiques, écocentres, etc.). Parmi celles-ci, mentionnons les nombreuses activités d'information, de sensibilisation et d'éducation dans les institutions d'enseignement et lors de différents salons et expositions. De nombreuses formations sur le compostage domestique ont été offertes aux citoyens.

Dans le cas des MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier, l'information aux citoyens est principalement assurée par la remise d'un calendrier annuel de collecte. Des rappels sont régulièrement réalisés dans les journaux municipaux et régionaux. Des articles provenant des MRC ou des municipalités y paraissent mensuellement afin de sensibiliser les citoyens aux problématiques liées à la gestion des matières résiduelles.

Des séances de formation sur le compostage domestique sont réalisées annuellement dans chacune des MRC. La Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury fait la promotion de son écocentre. Plusieurs autres initiatives locales permettent d'informer les citoyens sur les divers programmes mis en place par les municipalités.

Campagne métropolitaine

L'essentiel des activités de sensibilisation et de communication de la CMQ a porté sur le « Réemploi », un des 3R pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du PGMR.

À l'automne 2005, la CMQ publiait le Bottin du réemploi afin d'informer les citoyens sur les lieux où ils pouvaient se départir écologiquement d'objets encore en bon état, mais devenus inutiles pour eux.

En 2006, la CMQ décidait de faire un pas de plus pour favoriser le réemploi en lançant sa campagne *Soyez futé. Achetez usagé!*. Elle désirait ainsi rappeler aux 590 000 citoyens de son territoire qu'il était à la fois possible, facile et avantageux de concilier protection de l'environnement et saine gestion de ses dépenses personnelles.

En 2007, la CMQ optimisait son produit et rendait public le tout nouveau guide *Achetez usagé!* imprimé en 300 000 exemplaires et distribué dans chacun des foyers du territoire. Simultanément, divers placements publicitaires

Considérablement rafraichie en 2011, la version électronique du Bottin du réemploi contient près de 350 commerces et points de service où tous peuvent donner ou acheter une multitude d'objets usagés: meubles, appareils électroménagers, vêtements, jouets, articles de sport, ordinateurs, etc.



et une intense campagne de relations médias permettaient de faire connaître les avantages environnementaux, sociaux et économiques du réemploi et incitaient les familles à consulter le guide distribué par la CMQ. La télévision, la radio, les quotidiens, les hebdos, des journaux municipaux, quelque 135 autobus du Réseau de transport de la Capitale ainsi que plusieurs publications spécialisées ont traité du sujet.

Toujours en 2007, la CMQ prenait le virage de la plateforme Internet et lançait le tout nouveau site **www.reduiremesdechets.com**. En plus de présenter une série de bons coups réalisés par les municipalités et les entreprises de la région, cet outil donnait accès à une série de trucs et d'astuces, aux hyperliens vers les sections appropriées des sites Internet de chacune des 27 municipalités du territoire ainsi qu'à un important centre de documentation.

Une campagne sur les 3RV a été lancée en 2008. Destinée spécifiquement aux jeunes des écoles de niveau primaire et à leurs parents, cette campagne visait, entre autres, à favoriser la réutilisation du matériel scolaire, souvent devenu désuet en fin d'année. Des affiches arborant le slogan *Avant de jeter, j'y pense!* ont été distribuées dans toutes les écoles d'enseignement primaire de la région métropolitaine de Québec Rive-Nord ainsi que dans les bibliothèques municipales et scolaires. Des lettres de sensibilisation destinées aux parents des élèves visés ont permis d'élargir le bassin des personnes touchées par cette campagne.

C'est à la CMQ qu'a incombé, en 2009, la responsabilité d'organiser les activités régionales de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Parmi les activités proposées, les formations gratuites intitulées *Comment réduire ses déchets et être compétitif?* ont été offertes à une centaine de personnes responsables de la gestion des matières résiduelles en entreprise. Des activités d'animation autour du thème *Moi, je réduis!* ont également été offertes, cette fois-ci à des étudiants des 2e et 3e cycles du primaire. L'objectif consistait à démontrer l'importance de la réduction à la source dans un processus de saine gestion des déchets.

En 2010, vingt écoles du territoire ont eu la chance d'être retenues par la CMQ pour participer à un programme développé par l'organisme Québec'ERE. Cette campagne de sensibilisation à la réduction à la source a touché près de 7 000 étudiants et 14 000 parents, lesquels se sont engagés à réaliser plus de 27 000 actions afin de réduire leur production de déchets domestiques. Ce programme a été jumelé à une campagne de sensibilisation lancée sur Facebook. Six amusantes capsules vidéo présentant différentes façons de réduire ses déchets ont également été produites. Cet effort de sensibilisation a été reconnu par les autorités organisatrices de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la CMQ ayant eu l'honneur d'obtenir la mention honorifique Réduction dans le cadre du Défi municipalités 2010 organisé par Action RE-buts et son principal partenaire, la société d'État RECYC-QUÉBEC.



En 2010, la CMQ obtenait la mention honorifique Réduction dans le cadre du Défi municipalités. Conséquence de cette reconnaissance, c'est M. Steeve Verret, membre du conseil de la CMQ, qui a eu l'honneur de donner le coup d'envoi des activités provinciales 2011 de la Semaine québécoise de réduction des déchets en présence du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, de la présidente de RECYC-QUÉBEC, Mme Ginette Bureau, de la présidente d'Action RE-buts, Mme Laurence Leduc-Primeau, et de la directrice générale du Cégep de Sainte-Foy, Mme Carole Lavoie.

Conséquence directe de cette reconnaissance, c'est à la CMQ qu'est revenu l'honneur de donner le coup d'envoi des activités provinciales 2011 de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Un vaste programme de sensibilisation auprès de milliers d'étudiants et de parents répartis dans 22 écoles de l'agglomération de Québec et des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans a de nouveau été réalisé. Au cours de la même année, la CMQ mettait en ligne un nouvel outil répertoriant près de 350 commerces où tous peuvent donner ou acheter des objets usagés partout sur le territoire de la CMQ Rive-Nord. Le Bottin du réemploi électronique permet à l'internaute d'effectuer des recherches en fonction de ses besoins (don/achat), du type de bien considéré (vêtements, articles de sport, livres, électroménagers, etc.) et de l'endroit où il désire faire ses achats/dons (municipalité, arrondissement).

4. Le bilan quantifié de la gestion des matières résiduelles

Le bilan quantifié de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMQ Rive-Nord[1] a largement été influencé par les nombreuses mesures mises en place par les municipalités et les MRC au cours des dix dernières années. L'évolution de la société de consommation dans laquelle nous vivons a, cependant, aussi eu un important rôle à jouer en matière de gestion des matières résiduelles.

2002-2011		2010-2011
+ 62 %	Matières gérées	+ 1,9 %
+ 225 %	Matières valorisées	+ 2,8 %
+ 14 %	Matières éliminées	+ 1,2 %
23 % → 46 %	Taux de diversion	45 % → 46 %
+ 103 %	Matières recyclées	- 1,2 %
+ 61 %	Matières organiques valorisées	Stable
+ 1 244 %	Encombrants et CRD domestiques valorisés	+ 1 %

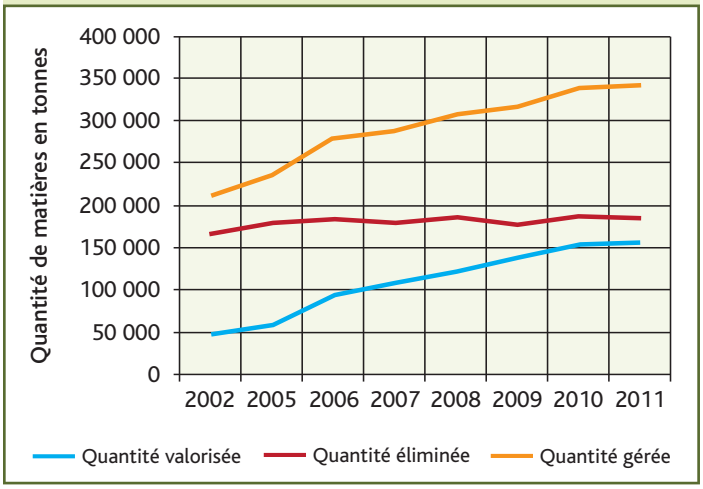
Entre 2002 et 2011, la quantité de matières gérées annuellement dans la région métropolitaine de Québec est ainsi passée de 214 657 à 348 200 tonnes, une augmentation de 62 %. Durant la même période, la population métropolitaine n'augmentait que de 8 %. Les nombreux efforts consentis par les municipalités et les MRC du territoire ont heureusement permis de compenser en bonne partie cette hausse de la quantité de matières gérées, la quantité de matières valorisées passant de 48 924 à 159 126 tonnes, une impressionnante augmentation de 225 %.

1. Un raffinement des méthodes de collecte et de compilation des données de base a été appliqué pour 2011 et pour toutes les années antérieures. Ce changement a permis d'établir un portrait plus juste de la réalité. Les taux de diversion pour 2011 et pour toutes les années antérieures ont été ajustés en conséquence.

TABLEAU 2
Bilan de la gestion des matières résiduelles, de 2002 à 2011 (tonnes)

	2002	2007	2011	Variation 2002-2011
Matières gérées	214 657	291 653	348 200	62 %
Matières éliminées	165 733	180 408	189 074	14 %
Matières valorisées	48 924	111 243	159 126	225 %
Taux de diversion	23 %	38 %	46 %	23 %
Population	575 443	585 897	620 123	8 %
	Tonnes par personne par année			
Matières gérées	0,37	0,50	0,56	51 %
Matières éliminées	0,29	0,31	0,30	3 %
Matières valorisées	0,09	0,19	0,26	189 %

GRAPHIQUE 1
Évolution des quantités gérées, éliminées et valorisées, de 2002 à 2011



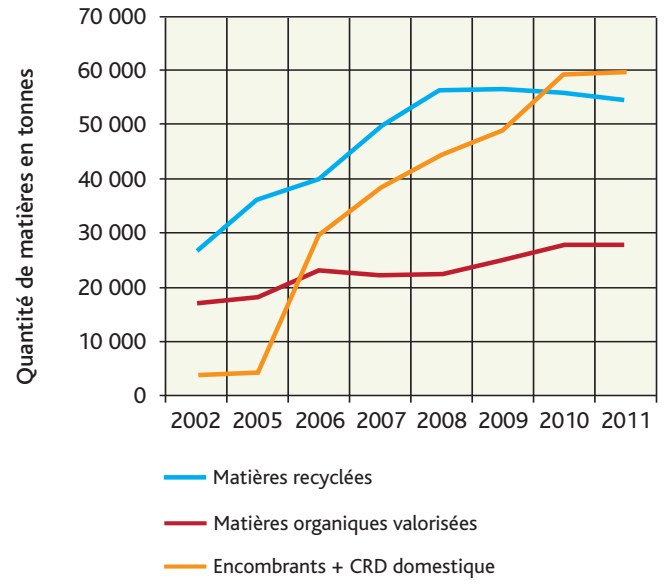
Résultat de ces deux tendances inverses, la quantité de matières éliminées n'a subi qu'une hausse de 14 %, passant de 165 733 à 189 074 tonnes. Le taux de diversion[2] est ainsi passé de 23 % en 2002 à 46 % en 2011 sur l'ensemble du territoire de la CMQ Rive-Nord. L'essentiel de cette hausse s'est produit entre 2005 et 2007, la quantité de matières valorisées passant alors de 59 583 à 111 243 tonnes, une augmentation de 87 % en deux ans. Les années suivantes ont été caractérisées par une progression plus lente des différents indicateurs.

Cette importante augmentation de la quantité de matières valorisées constitue certes un motif de satisfaction légitime pour les municipalités et les MRC de la région métropolitaine de Québec.

2. Le taux de diversion mesure la quantité de matières valorisées par rapport à la quantité de matières gérées (valorisées + éliminées) sur un territoire donné. Il s'agit du seul indicateur fiable et mesurable qu'il soit possible d'utiliser en considérant les données disponibles auprès des instances municipales. Le choix de l'utilisation du taux de diversion comme mesure de performance s'explique également par le fait qu'il évite d'avoir recours à des hypothèses de répartition et à des estimations provenant des caractérisations.

GRAPHIQUE 2

Évolution de la valorisation des principaux types de matières, de 2002 à 2011



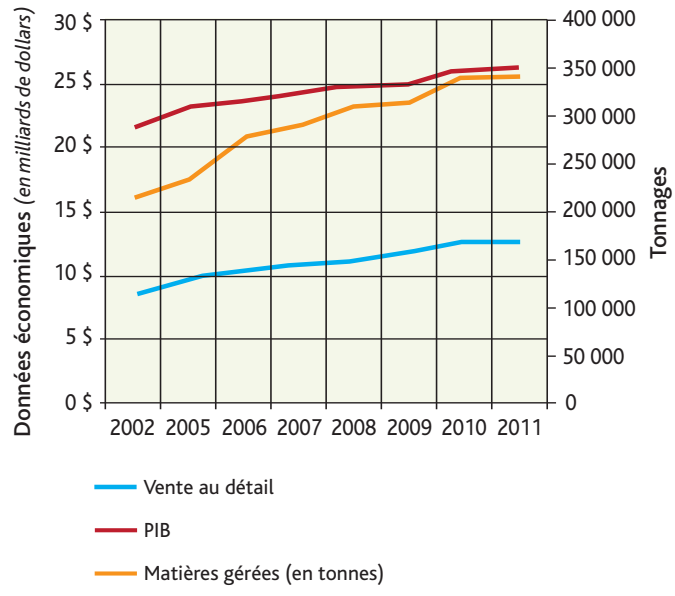
À elle seule, la quantité d'encombrants et de produits du secteur construction, rénovation, démolition (CRD) valorisée a fait un impressionnant bond de 1 244 % entre 2002 et 2011, passant de 4 479 à 60 197 tonnes.

La quantité de matières recyclées est pour sa part passée de 27 059 à 54 871 tonnes entre 2002 et 2011, en hausse de 103 %. Le graphique 2 indique cependant clairement que la quantité de matières recyclées plafonne et tend même à diminuer en chiffres absolus depuis 2008.

C'est cependant du côté de la valorisation des matières organiques que le bilan de la région métropolitaine de Québec est le plus faible, les quantités valorisées n'ayant augmenté que de 61 % au cours de la période considérée. Or, ces mêmes matières organiques comptent pour environ 40 % des matières résiduelles générées par la région au cours d'une année. Il apparaît donc souhaitable que des efforts supplémentaires soient consentis en la matière afin de permettre à la région métropolitaine d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

GRAPHIQUE 3

Relation entre la croissance économique et le tonnage de matières résiduelles gérées, de 2002 à 2011



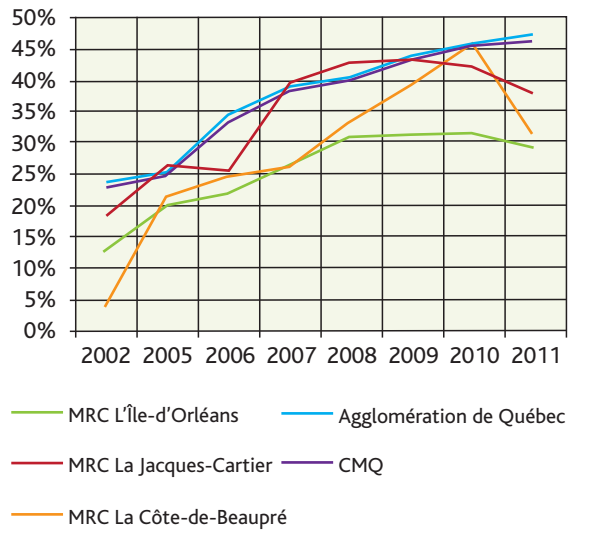
Comme il est évoqué précédemment, l'augmentation de la population, combinée à une importante période de croissance économique, a souvent eu pour effet d'annuler les efforts consentis par les municipalités et les MRC du territoire en matière de gestion des matières résiduelles. Le graphique 3 permet de détailler ces observations.

De 2002 à 2011, le produit intérieur brut (PIB) régional a cru de 22 %, alors que les ventes au détail augmentaient de 46 % sur le territoire de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec. Sans surprise, les quantités de matières résiduelles gérées ont à leur tour augmenté (62 %) au cours de la même période et de manière encore plus marquée que les ventes au détail. Le ralentissement observé de la croissance économique entre 2010 et 2011 (PIB) a eu, à son tour, un impact direct sur les ventes au détail rapportées et, par voie de conséquence, sur la quantité de matières gérées par les installations municipales de la région.

Tableau 3
Quantités et taux de diversion des matières résiduelles gérées en 2011, par territoire

		MRC L'Île-d'Orléans	MRC La Côte-de-Beaupré	MRC La Jacques-Cartier	Agglomération de Québec	CMQ
Matières valorisées	Matières recyclées	830	2 699	4 226	47 116	54 871
	Matières organiques	230	500	1 071	26 113	27 913
	Encombrants	10	15	430	5 143	5 599
	RDD	5	307	38	596	946
	Ferraille et mâchefer	n/a	n/a	n/a	15 197	15 197
	CRD domestique (écocentres)	52	703	2 404	51 440	54 599
Quantité valorisée		1 127	4 224	8 169	145 605	159 126
Quantité éliminée		2 707	9 239	13 451	163 677	189 074
Quantité gérée		3 834	13 463	21 621	309 282	348 200
Taux de diversion		29 %	31 %	38 %	47 %	46 %

GRAPHIQUE 4
Évolution du taux de diversion par territoire, de 2002 à 2011



Le portrait des différentes composantes du territoire de la CMQ est, pour sa part, largement tributaire des situations géographiques variables de ces dernières.

Essentiellement rurale, la MRC de L'Île-d'Orléans affiche un taux de diversion de 29 %, alors que ce taux atteint 47 % pour l'agglomération de Québec. La MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de La Jacques-Cartier occupent des positions intermédiaires avec des taux de diversion de 31 % et de 38 % respectivement. La corrélation entre le taux d'urbanisation d'un territoire et son taux de diversion paraît frappante.

Un coup d'œil, même sommaire, au graphique 4 démontre cependant que toutes les composantes de la CMQ affichaient, en 2011, des taux de diversion très largement supérieurs à ceux présentés en 2002, et ce, sans égard à la situation géographique du territoire. Pour les MRC, ces taux sont cependant inférieurs à ceux observés en 2008.

La décroissance marquée du taux de diversion observé dans la MRC de La Côte-de-Beaupré entre 2010 et 2011 serait une conséquence directe de la diminution du nombre de chantiers routiers municipaux en cours sur ce territoire. Traditionnellement, ce type d'activité génère en effet d'importantes quantités de sous-produits (des agrégats), lesquels sont le plus souvent valorisés.

5. Les projets et les objectifs pour 2012

Comme il est évoqué précédemment, les efforts que les municipalités devront prioriser au cours des années à venir devraient être influencés par la mise en œuvre des mesures inscrites au Plan qui n'ont pas été réalisées à ce jour.

Les projets de construction d'une usine de biométhanisation et d'une usine de compostage seront vraisemblablement définis en 2012. Ces projets assureront la valorisation des matières organiques, laquelle permettra d'augmenter considérablement la performance métropolitaine.

La desserte des résidences à multilogements fera aussi l'objet d'une attention particulière. Le comité communautaire de suivi sera mis à contribution pour identifier les pistes de solution les plus prometteuses à envisager.

Puisque la sensibilisation est un facteur de réussite incontournable, d'autres campagnes de sensibilisation devront être menées dans la prochaine année auprès de la population métropolitaine. La réduction à la source demeure un élément important à considérer.

La nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015 adoptée par le gouvernement provincial permettra sous peu d'entamer l'élaboration d'un tout nouveau PGMR. Ce travail sera amorcé à la suite de l'adoption des lignes directrices de la Politique. Les objectifs de bannissement de l'élimination de certaines matières résiduelles inscrites dans la nouvelle Politique constitueront de grands défis à relever. La mobilisation des municipalités vers un but commun sera indispensable à l'atteinte de ces nouveaux objectifs.



Jérôme Laferrière, CMQ

Conclusion



Après moins de 7 ans de mise en œuvre du PGMR, les municipalités peuvent revendiquer plusieurs succès certains. La trentaine de mesures mises en place ou en voie de l'être au 31 décembre 2011 a permis de faire passer le taux de diversion des matières résiduelles de 23 % à 46 %, réduisant d'autant le recours à l'incinération et à l'enfouissement. Cette performance est grandement attribuable aux avances réalisées en matière de valorisation des matières recyclables, des encombrants et des matériaux de construction et de rénovation résidentielles.

L'appréciation des résultats du présent bilan ne peut cependant être complète sans mettre en perspective l'augmentation de la croissance économique sur le territoire métropolitain. L'accroissement de la consommation de biens matériels (46 % depuis 2002) a entraîné la production d'une plus grande quantité de matières résiduelles gérées (62 % depuis 2002).

La trentaine de mesures mises en place ou en voie de l'être a permis de faire passer le taux de diversion des matières résiduelles de 23 % à 46 %, réduisant d'autant le recours à l'incinération et à l'enfouissement. Depuis 2007 cependant, la performance métropolitaine connaît une amélioration moins substantielle d'une année à l'autre et tend même à se stabiliser.

Autre élément à considérer, les différents chiffres présentés dans le présent bilan démontrent que les principales avancées en matière de valorisation ont été réalisées dans les premières années de mise en œuvre du Plan. Depuis 2007, la performance métropolitaine connaît une amélioration moins substantielle d'une année à l'autre et tend même à se stabiliser. En effet, le taux de diversion n'a connu qu'une augmentation de 1 % dans la dernière année. Il est maintenant de 46 %, comparativement à 45 % en 2010.

Les MRC affichent des taux de diversion assez différents, conséquence de réalités géographiques différentes. La MRC de L'Île-d'Orléans affiche un taux de diversion de 29 %, tandis que celui de l'agglomération de Québec est de 47 %. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier occupent des positions intermédiaires avec des taux de diversion de 31 % et de 38 % respectivement.

Parmi les constats les plus importants du Bilan 2011, on note que les quantités de matières recyclées diminuent lentement depuis les trois dernières années. Ce phénomène est inquiétant et devra faire l'objet d'une évaluation sérieuse afin que les acteurs impliqués puissent rectifier la situation. On note également que la valorisation des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition dits domestiques (c'est-à-dire générés par des particuliers) stagne. Finalement, mentionnons que la collecte à deux voies est bien développée et couvre efficacement l'ensemble du secteur résidentiel, sauf dans les secteurs à haute densité où les multilogements sont peu ou mal desservis.

L'importante augmentation de la quantité de matières valorisées constitue certes un progrès considérable réalisé par les municipalités de la CMQ Rive-Nord depuis l'adoption du Plan en 2005. Cependant, des efforts supplémentaires devront être déployés pour réduire les quantités éliminées. Les efforts des années à venir devraient être davantage axés sur la valorisation des matières organiques ainsi que sur la réduction à la source. La gestion des matières organiques connaît en effet un retard important qui devra être rattrapé dans les prochaines années. Les projets pilotes de collecte des matières organiques menés sur le territoire métropolitain ont permis de grandes avancées dans la connaissance des éléments qui favorisent la participation des citoyens, qui maximisent la qualité des matières collectées et qui minimisent les coûts de collecte. La construction éventuelle d'une usine de biométhanisation et d'un centre de compostage permettra d'augmenter considérablement la performance métropolitaine.

Les efforts des années à venir devraient être davantage axés sur la valorisation des matières organiques ainsi que sur la réduction à la source.

Pour ce qui est de la réduction à la source, seule une intense campagne de sensibilisation pourrait porter des fruits. Et encore! L'histoire récente démontre que le contexte économique d'une région influence grandement le mode de consommation des citoyens, lequel a une influence directe sur la capacité qu'ont les pouvoirs publics de favoriser la réduction à la source.

L'augmentation de la performance métropolitaine repose enfin non seulement sur la mise en œuvre des mesures du PGMR non appliquées à ce jour, mais surtout sur une révision majeure du Plan actuel afin de l'actualiser au contexte métropolitain qui a connu des changements depuis 2005. Une révision des plans qui couvrent le territoire provincial sera amorcée dès l'adoption par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) des lignes directrices de la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015. Cette occasion permettra à la CMQ de cibler les nouvelles mesures à mettre en œuvre pour l'atteinte d'objectifs de performance encore plus élevés.

ANNEXE 1

Évolution des quantités de matières gérées, éliminées et valorisées ainsi que du taux de diversion par municipalité pour les années 2002, 2007 et 2011

	MATIÈRES GÉRÉES (TONNES)			MATIÈRES ÉLIMINÉES (TONNES)		
	2002	2007	2011	2002	2007	2011
Agglomération de Québec	197 454	262 838	309 282	150 627	161 188	163 677
MRC L'Île-d'Orléans*	2 748	3 313	3 834	2 394	2 440	2 707
MRC La Côte-de-Beaupré	6 461	10 528	13 463	6 184	7 729	9 239
Boischatel	1 196	1 992	2 995	1 026	1 381	1 920
Château-Richer	912	1 473	1 809	904	1 141	1 304
L'Ange-Gardien	706	1 124	1 906	647	1 381	1 103
Sainte-Anne-de-Beaupré	642	916	1 422	616	635	1 111
Saint-Ferréol-les-Neiges	1 174	1 877	1 841	1 162	1 497	1 357
Saint-Joachim	336	547	738	334	392	568
Saint-Tite-des-Caps	365	709	1 013	365	567	777
Ville de Beaupré	1 130	1 891	1 738	1 129	1 297	1 099
MRC La Jacques-Cartier	7 993	14 974	21 621	6 527	9 051	13 451
Lac-Beauport	1 882	3 093	3 710	1 460	1 828	2 147
Lac-Delage	186	232	257	127	141	87
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 028	1 828	2 286	878	1 346	1 710
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Shannon, Lac-Saint-Joseph	2 640	5 130	9 583	2 224	2 965	6 219
Saint-Gabriel-de-Valcartier	506	870	1 141	389	557	728
Stoneham-et-Tewkesbury	1 751	3 821	4 644	1 450	2 214	2 560
Total CMQ	**214 657**	**291 653**	**348 200**	**165 733**	**180 408**	**189 074**

* À l'île d'Orléans, la responsabilité municipale de la mise en œuvre du PGMR a été confiée à la MRC. Toutes les statistiques relatives à ce territoire ont donc été compilées à ce niveau uniquement.

MATIÈRES VALORISÉES (TONNES)			TAUX DE DIVERSION		
2002	2007	2011	2002	2007	2011
46 827	101 650	145 605	24%	39 %	47%
354	873	1 127	13%	26 %	29%
278	2 799	4 224	4%	27 %	31%
170	611	1 075	14 %	31 %	36 %
8	332	505	1 %	23 %	28 %
59	304	803	8 %	27 %	42 %
26	282	311	4 %	31 %	22 %
12	380	484	1 %	20 %	26 %
2	155	170	1 %	28 %	23 %
0	142	236	0 %	20 %	23 %
1	594	640	0 %	31 %	37 %
1 465	5 920	8170	18 %	40 %	38 %
422	1264	1 563	22 %	41 %	42 %
59	91	170	32 %	39 %	66 %
150	481	576	15 %	26 %	25 %
416	2165	3 364	16 %	42 %	35 %
117	313	413	23 %	36 %	36 %
301	1606	2 084	17 %	42 %	45 %
48 924	**111 242**	**159 126**	**23 %**	**38 %**	**46 %**

Notes

ROLLAND ENVIRO 100



100 %





Organisme de planification et de coordination, la Communauté métropolitaine de Québec intervient particulièrement en aménagement du territoire, en transport métropolitain, en environnement et en gestion des matières résiduelles. Elle regroupe 28 municipalités et trois MRC comptant un total de 758 000 habitants. Elle a pour mandat de développer une cohésion des interventions des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) qui la composent.

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

Édifice Le Delta III
2875, boulevard Laurier
10e étage, bureau 1000
Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 641-6250
Télécopieur : 418 641-6545

Courriel : info@cmquebec.qc.ca

www.cmquebec.qc.ca